

Gestion de la formation



La gestion de la formation permet de gérer, de planifier et d'effectuer un suivi de la formation globale des employés de la compagnie, tout en permettant de comptabiliser les frais selon les règles de la Loi 90 - Amendé Loi 5.

Formation individuelle

Un module servant à la formation autodidacte peut aussi être ajouté pour permettre aux étudiants de faire un apprentissage à leur gré et à leur rythme.

En plus...

L'application de gestion de la formation vous permet principalement de :

- cumuler les coûts de formation;
- visualiser l'information;
- effectuer le suivi budgétaire de la formation;
- produire automatiquement le *Formulaire à remplir par l'employeur* d'Emploi Québec.

Il est aussi possible d'y personnaliser des tables de données des :

- organismes;
- Contacts;
- types de coûts;
- catégories de cours;
- salles de formation;
- articles applicables.

Certifié Emploi-Québec

Emploi-Québec atteste que ce logiciel est « **admissible** et peut faire l'objet d'une dépense de formation en vertu du règlement sur les dépenses de formation admissibles (D-7.1, R.1) ».

Planifier, gérer et améliorer la formation de vos employés tout en contrôlant les coûts inhérents

Gestion du répertoire de cours

La gestion du répertoire de cours permet de saisir les renseignements relatifs à chacun des cours :

- la catégorie du cours;
- le code du cours;
- le titre du cours;
- la durée;
- le coût.

La gestion du répertoire de cours vous donne aussi la possibilité de faire la gestion des documents de support à la formation.

Les cours peuvent être regroupés par catégorie (perfectionnement, formation académique, premiers soins, etc.) en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise. En effet, les catégories sont créées par les utilisateurs et elles sont personnelles à chaque entreprise.

Support à la formation

L'application de gestion de la formation permet aussi d'avoir un accès direct aux fichiers qui sont utilisés pour effectuer la formation.

Il est possible de spécifier les chemins d'accès aux différents fichiers et il est aussi possible de les ouvrir directement à partir de l'application.

Tous les documents devant servir à la présentation d'un cours sont donc répertoriés et facilement récupérables.

Gestion des dépenses

La gestion des dépenses permet de gérer les coûts de formation qui sont admissibles ou non à la Loi 90.

Les dépenses associées aux cours (déplacements, restaurants, hébergement, etc.) sont toutes comptabilisées après avoir été définies et répertoriées dans l'application.

Les coûts sont cumulés selon leur classification. On peut ainsi obtenir le pourcentage atteint en fonction du montant à obtenir, fixé préalablement par l'employeur.

Gestion des sessions de cours

La gestion des sessions permet de gérer et de planifier les sessions de cours.

Par exemple, il peut s'agir d'un cours d'informatique sur 15 semaines, à raison de 3 heures par semaine (comme à l'université : session automne, hiver ou été), ou encore d'un cours de premiers soins de 4 heures.

Pour chaque session, il est possible de gérer les informations concernant les participants et les coûts qui leur sont associés, les coûts généraux de la session, les dates et heures de présentation ainsi que l'assiduité des participants.



LÉVESQUE BOHÉMIER
& ASSOCIÉS inc.

EXPERTS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

600, avenue Notre-Dame
Saint-Lambert (Québec) J4P 2L1

www.lbainc.ca

Tél.: (514) 393-3386
Fax.: (450) 812-3073